

M. L'ABBÉ SAX

ET

SES SOUFFLEURS

OU

Réfutation des Erreurs contenues dans
le Manifeste Libéral Québécois

PAR

UN CONSERVATEUR CATHOLIQUE.

Attendite a falsis prophetis,
Défiez-vous des faux prophètes.

MATTH. VII, 15.

1875



M. L'ABBE SAX ET SES SOUFFLEURS.

I

LE MANIFESTE DE M. SAX ET SA RAISON D'ÊTRE.

Au commencement de juillet dernier, tous les mauvais journaux du pays, et eux seuls, ce qui n'est pas sans signification, reproduisaient une très-pauvre lettre à tous égards. Elle était signée « Un Prêtre, » et M. Sax, curé de St. Romuald, près Lévis, a eu le triste courage d'en réclamer la paternité. Il arrive parfois que la signature donne à un écrit une importance qu'il n'aurait pas sans cela ; si c'est là ce que M. Sax a eu en vue, il s'est grandement trompé ; sa lettre a été prise pour ce qu'elle vaut réellement, et, le plus malheureux pour lui, c'est qu'on le juge et l'apprécie d'après ce maigre document. Il n'a cependant pas à se plaindre, puisque c'est la mesure qu'il a lui-même donnée.

Cette lettre, dont la raison d'être apparente est de calmer les inquiétudes et les angoisses d'une âme en peine à propos des questions politico-religieuses qui nous agitent, n'a pas d'autre but que de plaider en faveur du libéralisme soi-disant catholique, tout en paraissant l'exécrer. C'est un petit chef-d'œuvre, non pas de littérature, de logique ou d'orthodoxie, mais de duplicité et d'habileté janséniste ; il y a même là-dedans un arôme qui permet de reconnaître la ruse féline.

La bonne presse, comme c'était son devoir, a protesté contre les doctrines que renferme cette malheureuse lettre ; mais, à mon avis, elle ne les a pas suffisamment réfutées aux yeux d'un grand nombre qui ont été pris au piège. Il faut donc s'occuper de nouveau de cette pauvreté, et

c'est là ce qui me détermine à écrire aujourd'hui. Si l'on me reproche d'arriver fort tard et d'être un ouvrier de la onzième heure, je répondrai que combattre des erreurs, qui continuent d'être vivaces, est un travail qui ne manque jamais d'actualité.

En publiant sa lettre, M. Sax a prétexter qu'il lui fallait résoudre de graves questions que lui posait un citoyen dont la conscience, très-timorée, était remplie d'alarmes. Il eût désiré que Mgr. l'archevêque donnât lui-même une réponse à ces questions, mais, dans le moment l'archevêque était absent. Et en l'absence de l'archevêque, est-il dans le diocèse de Québec des voix autorisées, autres que celle de M. Sax ? Il serait pour le moins téméraire de le prétendre, si l'on s'en rapporte à M. Sax lui-même. Il a donc répondu et avec plus d'aplomb même que ne l'aurait fait Mgr. l'archevêque : sa réponse, assure-t-il, n'est que l'expression de la vérité pure et simple ; elle est inattaquable même pour les hommes les plus versés dans la théologie. Allez maintenant vous frotter contre cette infailibilité, et vous verrez si elle régimbera !

M. Sax a un zèle que j'admire assurément et que j'aurais admiré davantage s'il se fut exercé plus tôt et contre d'autres adversaires que ceux qu'il choisit aujourd'hui. Lorsque je sais que le citoyen, qui le consulte, n'est autre que le sieur Cauchon, je me dis qu'il y a comédie au fond de tout cela. En effet, qu'était-il besoin à ce vieux transfuge, qui fait métier de courir les tables les plus grassement servies, qu'était-il besoin à lui d'interroger M. Sax lorsqu'on sait qu'il se rit des enseignements de l'Eglise ? L'eût-il fait, s'il n'eût été certain d'après une rumeur, qu'on dit être bien fondée, que M. Sax est beaucoup plus versé dans la lecture des journaux anglais et protestants que dans l'étude de la théologie ? Beaucoup disent que non.

Partout, et avec raison, l'on est surpris de voir M. Sax poser comme docteur en Israël et se substituer, comme consultant, à Mgr. l'archevêque, vu qu'il passe pour un

homme ayant de drôles d'idées, pour une tête chez laquelle loge tout ce qui est en guerre avec le bon sens catholique. On dit qu'il est le seul prêtre canadien-français qui ait été opposé au pouvoir temporel du Pape, quoique Sa Sainteté ait plus d'une fois formellement déclaré que ce pouvoir est intimement lié aux plus grands intérêts de la cause catholique.

Il ne faut cependant pas exagérer le rôle de M. Sax comme consultant du perplexe M. Cauchon. Les idées, émises dans la lettre qu'il dit être de lui, sont assurément les siennes, mais ce n'est pas lui qui les a agencées ni qui leur a donné la forme que l'on sait. De plus habiles, qui n'osent se montrer pour le quart d'heure, se cachent derrière lui, de sorte qu'en toute cette affaire il ne fait, à proprement parler, que l'office de couverture, de masque ou de faux nez. En somme, c'est un rôle peu brillant. Si le jeune M. Paquet, neveu d'illustres libéraux, ne se fut pas présenté comme candidat au parlement local, il est tout probable, et comme sûr, que M. Sax et ses souffleurs eussent laissé dormir la théologie ; mais quand les intérêts du parentage sont en jeu, on se rabat vite sur les grands principes, non pas tant pour les servir que pour les exploiter à son profit, en les détournant de la ligne droite pour leur faire suivre la ligne courbe.

M. Sax et ses souffleurs ne sont que des intrigants qui usent et abusent de l'appui et du concours efficace que leur prête un ecclésiastique en position, qui est avant tout l'ami intime et le conseiller ordinaire de M. Cauchon. Il serait peut-être plus exact de dire qu'il n'est que son admirateur et son disciple. C'est là ce qui enhardit le fougueux rédacteur du *Journal de Québec* et ce qui lui assure l'impunité dans tous les cas où il se rue avec une répugnante désinvolture contre prêtres et évêques, et contre toute exposition de la saine doctrine, qui contrarie la voracité de ses appétits. Lorsque cet ecclésiastique croit rendre des oracles, il ne fait que répéter la leçon qu'on lui a dictée d'avance, et lorsqu'il se tourne d'un côté ou d'un

autre, il obéit toujours au mouvement que d'autres lui impriment au moyen de certaines ficelles dont il ne paraît pas même soupçonner l'existence. C'est par son entremise et son moyen que M. Sax a pu se déterminer à élever la voix, dans le but de racoler un certain nombre d'indécis sous la bannière des libéraux. La circonstance était favorable et l'on a pas manqué d'en profiter.

Maintenant que l'effervescence, qui se produit en temps d'élection, est à peu près complètement apaisée, jetons un coup d'œil sur l'écrit dont M. Sax a pris la responsabilité.

II

INCONSÉQUENCE DE M. SAX.—SON MANQUE DE RESPECT A L'ÉGARD DE L'AUTORITÉ ÉPISCOPALE.

Ce qui frappe tout d'abord dans la lettre de M. Sax et dans ce qu'il a ensuite publié pour la défendre et la justifier, c'est l'inconséquence. En effet, M. Sax réclame le droit de contredire N. N. S. S. les évêques de Montréal et de Rimouski, dans cette partie de leurs mandements où les vénérables prélats parlent à leurs ouailles au nom de la morale chrétienne et de l'Église infallible par conséquent ; et il trouve exorbitant, inqualifiable et affreux qu'un journaliste, M. le rédacteur du *Courrier du Canada*, se permette de retrouver à reprendre et à blâmer dans ses leçons de théologie, à lui.

Mais si M. Sax se fait journaliste pour le quart d'heure, et il n'est que tel lorsqu'il frappe à la porte de l'*Événement* et à celle du *Journal de Québec* pour qu'on donne l'hospitalité à ses écrits, je ne vois pas pour quelle raison il se montre de si mauvaise humeur quand on le réfute, et de mauvaise humeur au point de crier, à qui veut l'entendre, qu'on manque, en le réfutant, de respect au clergé, et que l'on tombe dans le libéralisme condamné. Voilà bien l'orgueil de ces hommes qui n'aiment que ce qui ger-

me dans leur cerveau ? A quel titre M. Sax pose-t-il ici comme représentant du clergé ? Qui l'a chargé de mettre en cause ce vénérable corps par cela seul qu'il lui plaît de s'agiter et d'écrire sur les journaux ? Sur quel principe s'appuie-t-il pour être plus inviolable que les évêques dont il déclare ne pouvoir partager les idées ? A-t-il bien réfléchi qu'il fait une grave injure à ces prélats en s'ingéniant, comme tout le lui reprochent, à amoindrir l'autorité de leurs paroles ? En effet, n'assure-t-il point que les dits prélats ne peuvent avoir donné que de simples conseils à leurs diocésains, tandis qu'ils affirment, eux, qu'ils parlent au nom de la morale chrétienne qui est strictement obligatoire ?

Je suis même surpris que M. Sax, si chatouilleux à l'endroit de sa propre autorité, qui est tout-à-fait discutable, ne se soit pas aperçu qu'il manquait lui-même gravement à l'autorité en attaquant des mandements, non pas dans leurs considérants, mais dans leur partie directive, ce qui n'est aucunement permis, pas même à l'égard d'évêques à la juridiction desquels l'on n'est pas soumis, car ils ne peuvent être réformés en cette matière que par la seule autorité de Rome.

III

CE QUE DIT LE Ve CONCILE DE QUÉBEC A PROPOS DU LIBÉRALISME CATHOLIQUE AU CANADA.

M. Sax et ceux dont il signe les écrits affirment hardiment que nos évêques ne condamnent point le parti national ou libéral. La première raison qu'ils en donnent, c'est que les Pères du Ve Concile provincial de Québec disent que " le libéralisme catholique, grâce à Dieu, est une erreur qui compte peu d'adeptes en Canada, et qu'il faut arrêter le mal dans ses commencements. "

Le joli raisonnement ! C'est magnifique, en vérité !

Les Pères du Concile reconnaissent que la grande erreur libérale a des représentants parmi nous, quoique assez peu nombreux à l'époque de leur réunion ; donc, conclut M. Sax, le parti libéral actuel n'est pas condamné. Or, c'est tout justement le contraire qui devait venir comme conclusion. Mais M. Sax et ses souffleurs ont une logique à eux, une vraie logique à rebours qui leur permet toutes les gambades libérales dont ils veulent se passer la fantaisie. Ils essaient de se tirer d'affaire en s'expliquant de la manière suivante : " Si le libéralisme, répudié par les Pères du Concile, était identique aux idées que professe le parti national, ils auraient dû dire que le nombre de ses adeptes est très-considérable, plus considérable même que celui des vrais croyants. "

Ils oublient, ces savants Messieurs, ou ils feignent d'oublier qu'il y a plus de deux ans que les Pères du Ve Concile de Québec ont tenu ce langage et que pendant ce laps de temps il est bien passé de l'eau dans la rivière, comme dit le proverbe. Les mauvaises doctrines se propagent vite, surtout lorsqu'elles ont un côté séduisant. Si le monde fut un jour surpris de se réveiller arien, est-il surprenant que nombre de libéraux, déguisés jusqu'à ces derniers temps sous le nom de nationaux, aient hardiment levé la tête depuis le dernier concile de Québec et fait explicitement leur profession de foi, vu que depuis ce concile leurs chefs ont eu la bonne fortune de saisir les rênes du pouvoir ? C'était là le but qu'ils poursuivaient, et, pour endormir ceux qui avaient l'habitude de faire bonne garde, ils ont hypocritement changé de nom et d'allures pour le moment ; mais aujourd'hui qu'ils ne craignent pas de se montrer sous leurs véritables dehors, il n'y a plus moyen de s'abuser sur leur compte.

S'accrocher au fait, reconnu par les Pères du Concile de Québec, en 1873, que les catholiques libéraux étaient alors ou paraissaient être peu commun au Canada, pour prétendre qu'il en est encore ainsi aujourd'hui, malgré les efforts d'une propagande très-active et le travail incessant.

d'une presse qui nous érase chaque jour sous les produits du libéralisme européen, c'est un enfantillage de premier ordre et peu digne d'hommes qui veulent passer pour sérieux et réfléchis, et qui se donnent la mission d'éclairer les consciences.

S'il est un fait qui crève les yeux des moins clairvoyants et qui jette partout l'alarme, c'est que les catholiques libéraux sont aujourd'hui fort nombreux parmi nous ; M. Sax et ses amis persistent à le nier, vraisemblablement parce qu'ils sont eux-mêmes libéraux. Lorsqu'on affectionne une erreur, stigmatisée par Rome, on cherche toujours à faire croire que le nombre de ses partisans est le plus petit possible, afin d'é luder la condamnation qui pèse sur soi.

IV

QUELS SONT LES CATHOLIQUES LIBÉRAUX, D'APRÈS PIE IX ET LE VE CONCILE DE QUÉBEC ?

M. Sax et ses souffleurs ne veulent pas que nos libéraux soient de l'espèce de ceux que condamne le Ve Concile de Québec. Mais comment ces hommes, qui posent comme si perspicaces, n'ont-ils pas vu que le portrait de tous nos libéraux, sans exception, est tracé de main de maître dans le Ve Concile de Québec, et cela par Pie IX lui-même, dont les Pères ont religieusement conservé les paroles ? Des hommes, qui en appellent à tout propos et hors de propos à leur grande science théologique, ne devraient pas passer à pieds joints par-dessus des choses aussi importantes à noter.

Il y a, de l'aveu de tous, deux espèces de libéralisme qu'il ne faut pas confondre et qui sont toutes deux condamnées : le libéralisme impie et le libéralisme soi-disant catholique. Le premier rompt brutalement avec l'Église catholique qu'il rejette, comme l'a parfaitement démontré M. l'abbé Benjamin Paquet dans sa brochure.

sur le libéralisme ; le second, dont le même abbé n'a dit mot dans le temps, consiste à favoriser l'impiété et l'erreur d'une manière ou d'une autre, quoiqu'on ne la professe pas soi-même.

Cela étant dit, prêtons maintenant une oreille attentive aux paroles du Chef de l'Eglise. Après avoir parlé de ceux qui professent le libéralisme impie, dont les représentants parmi nous sont les Dessaulles, les Doutre, les Aubin, les Geoffrion, les Dorion, etc., Pie IX ajoute : " Quoique les enfants du siècle soient plus prudents que les enfants de la lumière, les ruses et les violences des premiers demeureraient cependant sans effet, si plusieurs de ceux qui portent le nom de catholiques, ne leur prêtaient une main amie. Ils ne sont pas rares ceux qui, faisant en quelque sorte cause commune avec eux, s'efforcent de mettre sur le même pied la lumière et les ténèbres, la justice et l'iniquité, au moyen de doctrines qu'ils appellent *catholiques libérales*, doctrines qui reposent sur de très-pernicieux principes, favorisent les envahissements de l'autorité séculière dans les choses spirituelles, ou au moins portent à tolérer les lois les plus iniques, comme s'il n'était pas écrit : *Personne ne peut servir deux maîtres.* "

L'erreur de M. Sax et de ses souffleurs, qu'elle soit volontaire ou non, consiste à prendre le libéralisme impie pour le libéralisme soi-disant catholique, et à raisonner d'après ce faux point de départ. Les paroles de Pie IX, citées par le Ve Concile de Québec, sont pourtant bien claires, et distinguent parfaitement l'une de l'autre les deux espèces de libéralisme. En présence de ces graves paroles, comment peuvent-ils nier sensément que nos libéraux comptent parmi ceux que caractérisent ici et que flétrit le Souverain-Pontife ?

Nos libéraux ne tolèrent-ils point, ne favorisent-ils point même tous les empiètements de l'autorité civile dans le domaine religieux ? Ne s'opposent-ils point, sous de vains prétextes, à la refonte des lois qui oppriment l'Eglise, et n'ont-ils pas des raisons toutes prêtes pour s'excuser de

prêter main-forte à ceux qui veulent forger de nouvelles chaînes pour entraver l'action de cette sainte mère ? Toute parole, toute démarche, toute manière d'agir, qui est franchement catholique, ne leur déplaît-elle point, parcequ'elle est de nature, disent-ils, à troubler la paix et à briser la bonne harmonie qui doit régner entre tous les citoyens ? Ne les a-t-on pas entendus blâmer, au moins comme coupable d'une imprudence ecclésiastique, de même que ceux qui prétendent, ayant mille fois raison, que les évêques et les prêtres ont le droit de s'immiscer dans les affaires politiques, d'après une autorité qui leur est propre et qui ne saurait être contrôlée par personne autre sur la terre que par le Souverain-Pontife ?

Lorsque M. Cauchon, et nombre d'autres à sa suite s'obstinent, pour ménager certaines erreurs, qui ont cours, et favoriser en même temps certains intérêts précaires, s'obstinent à ne voir que des actes de simples citoyens dans les mandements d'évêques, qui traçent aux fidèles la ligne de conduite qu'ils ont à suivre dans les élections, M. Sax aura-t-il le courage de nier qu'il y ait là du libéralisme, et du libéralisme d'une triste espèce ? Et, lorsqu'après les considérants de M. McKenzie qui établissent la parfaite innocence de Lépine, on décrète cependant, pour plaire à ce grit, qui conclut à l'inverse de toute justice, la peine de l'exil contre ce brave métis, M. Sax osera-t-il dire que l'on a horreur, chez nos hommes publics, de toute alliance entre la justice et l'iniquité ? Et que d'autres exemples ne pourrais-je pas citer de cette insigne lâcheté qui sacrifie la vérité à l'erreur, la justice à l'iniquité, lâcheté qui constitue essentiellement le catholicisme libéral ? On ferait un volume et un gros de tous les actes de lâcheté que ce trop fameux libéralisme a fait naître parmi nous.

On a fait de la lâcheté de notre époque une vertu qu'on appelle prudence, modération et charité ; mais, quels que soient les beaux noms dont on la décore, elle ne cessera pas d'être ce qu'elle est, et ceux qui la cultive auront des

comptes sérieux à régler avec l'Agneau du Monde qui exige que l'on se sacrifie, à son exemple.

Pie IX continue (ce sont toujours les Pères du Ve Concile de Québec qui le citent :) « Les catholiques libéraux sont bien plus dangereux et mènent à une ruine plus inévitable que des ennemis déclarés, parceque d'abord, sans être remarqués, et peut-être aussi sans en avoir la conscience, ils secondent les efforts des impies ; ensuite, parce que, restreignant leurs opinions perverses en dedans de certaines limites, ils se présentent sous des dehors de probité et d'orthodoxie, qui séduisent les amateurs imprudents de la conciliation et qui trompent les hommes honnêtes, tandis qu'une erreur manifeste leur inspirerait de l'aversion. Ils divisent ainsi les esprits, brisent les liens de l'unité et affaiblissent les forces qui devraient s'unir dans des efforts communs pour repousser les attaques des adversaires. »

M. Sax et ses souffleurs devraient reconnaître ici, comme dans un miroir fidèle, le portrait d'un grand nombre parmi nous qui ne cessent de prêcher la paix, la modération, le silence même aux hommes qui combattent l'erreur, défendent et propagent la vérité, sous prétexte qu'une pareille conduite est sujette à de graves inconvénients. N'est-ce pas là ce que répète journellement un journal qu'affectionnent M. Sax et ses amis, à tel point qu'ils en font l'interprète de leurs idées, lorsqu'ils croient devoir élever la voix en public. Et que dit ce journal, quelles sont ses doctrines ? Il est le plus libéral possible. A preuve, voici ce qu'il nous chantait le 23 juillet dernier, chanson dont il ne cesse de nous abasourdir :

« Les esprits sages des deux partis, dit l'*Événement*, sont certainement d'accord à penser que les membres du clergé ne doivent pas intervenir dans les élections à moins de nécessité absolue. (L'*Événement* et ses confrères sont les seuls autorisés à décréter quand il y aura nécessité absolue.) La pression politique exercé par un curé sur ses paroissiens est rempli d'inconvénients et de dangers. »

Ainsi, laissons à M. Fabre et à ses pareils le soin de contrôler la politique. La religion, qui les génère, doit en être bannie, et par suite il faut baillonner le prêtre et le représenter comme un être dangereux et nuisible lorsqu'il se permet, ce qui est un devoir strict et rigoureux pour lui, de donner des enseignements à ceux dont il est chargé, à propos de politique. De par l'autorité de Dieu même, il doit surveiller le boire, le manger et le dormir; mais, d'après M. Fabre, il ne doit se mêler de politique que dans des cas excessivement rares, ceux d'une absolue nécessité, afin que de misérables et grossiers intérêts personnels soient favorisés au détriment des plus chers intérêts de tous et de chacun. Peut-être que M. Sax ne sera guère scandalisé des dires de l'*Événement*, car il paraît être dans ses idées; mais ces dires n'en demeurent pas moins blâmables et entachés de la funeste erreur qu'il travaille à dissimuler.

Les catholiques libéraux, contre lesquels Pie IX et le Ve concile de Québec nous mettent en garde, ne font-ils pas école parmi nous depuis longtemps? N'ont-ils pas publiquement et solennellement déclarés dans leurs journaux, en 1869, qu'ils se faisaient gloire de marcher à la suite des Dupanloup, des Montalembert et des de Falloux; et, pour recruter le plus de partisans possible aux doctrines de ces pères du libéralisme catholique, n'ont-ils pas publié avec les plus grands éloges le Manifeste du *Correspondant*? Où et quand ont-ils désavoué les doctrines de cette pièce hérétique? Loin de les désavouer, ne marchent-ils toujours en accord avec elles? Et, puisque ces journaux vivent, puisqu'ils se vantent même d'être dans un état prospère et de recevoir de grands encouragements, il faut donc que leurs funestes principes soient bien vus et acceptés par une masse de lecteurs.

M. Sax et ses souffleurs ne devraient pas ignorer non plus, que nombre de personnes, par des motifs d'intérêt, par ambition, par fausse prudence et par lâcheté, appuient les libéraux avancés, les soutiennent et leur permettent ainsi de mettre à exécution leurs criminels desseins. N'en-

courage-t-on pas, pour tous ces motifs, certains de nos journaux qui, au vu et au su de tous, soutiennent, défendent et propagent parmi nous les doctrines les plus propres à ruiner l'enseignement catholique ? Et ces journaux, qui se font, sans scrupule aucun, l'écho des plus mauvaises publications européennes, qui applaudissent à tous les dires, faits et gestes des révolutionnaires italiens, français et espagnols, qui donnent avec une complaisance marquée le compte-rendu de certaines manifestations irrégulières de communards, ces journaux ne servent-ils point d'organes au parti qui se dit libéral et ne lui prêtent-ils point un constant appui ?

Lorsque je considère tout cela, il me semble qu'il n'est pas besoin d'avoir un œil très-exercé pour reconnaître ces hommes qui, *sans être remarqués, et peut être aussi sans en avoir la conscience, secondent les efforts des impies.*

Quand il s'agit enfin d'éreinter un écrivain, de l'empêcher d'écrire et d'être lu, ne choisit-on pas de préférence celui qui est parfaitement orthodoxe ? Ne devient-il pas la bête noire, le pelé, le galeux contre lequel tout s'acharne, et ne proclame-t-on pas bien haut qu'il pêche *contre la forme*, qu'il manque de *modération*, de *prudence* et de *charité* ? En retour, ne laisse-t-on couler tranquillement leurs jours à ceux qui font métier de semer partout l'erreur et le mensonge ? On ne les rappelle au devoir que s'ils deviennent vraiment intolérables, et encore use-t-on à leur égard de ménagement, qu'on se ferait scrupule d'observer à l'endroit d'écrivains catholiques et dévoués à toutes les saintes causes.

Encore une fois, si tout cela n'est pas la preuve que le libéralisme soi-disant catholique fait de grands et d'irréparables ravages parmi nous, les mots ne signifient plus rien et Pie IX, qui combat ce libéralisme avec tant d'énergie, est à la poursuite d'une chimère.

Lorsque le Pape recommande si souvent de combattre sans relâche le libéralisme catholique ; lorsque le dernier concile de Québec renouvelle les mêmes recommandations,

il est peu édifiant, il est même infiniment déplorable et douloureux de voir un prêtre, M. Sax, aidé de quelques autres, n'avoir de zèle et d'ardeur que pour pallier cette funeste erreur et lui permettre ainsi de faire un plus grand nombre de victimes.

V

LE PROGRAMME DES LIBÉRAUX EST-IL CELUI DE
L'ÉGLISE ROMAINE ET LE CLERGÉ CANADIEN
EST-IL LIBÉRAL ?

Jusqu'où ne vont point M. Sax et ses amis, aveuglés par l'erreur qu'ils ont entrepris de défendre ! Écoutons-les parler ; nous oserions à peine en croire nos oreilles ! " Les deux partis qui sont aux prises en ce moment, disent-ils, ont d'égaies *sympathies* dans les rangs du clergé de chaque comté, et n'ont d'autre programme que celui de l'Église romaine : de rejeter ce qu'elle rejette et de flétrir ce qu'elle condamnera."

M. Sax et ceux qui se cachent derrière lui sont dans une étrange erreur ou ils veulent tromper lorsqu'ils affirment sans sourciller que les deux partis politiques, qui sont aux prises en ce moment, ont d'égaies sympathies dans les rangs du clergé, et que le parti libéral n'a d'autre programme que celui de l'Église romaine. Relativement à cette dernière assertion, est-ce donc que la séparation de l'Église et de l'État, telle que la veulent les chefs du parti libéral, compte parmi les choses renfermées dans le programme de l'Église romaine ? Est-ce que l'omnipotence du pouvoir civil, telle que voulue par les mêmes chefs et telle que préconisée par les journaux, compte aussi parmi les choses renfermées dans le programme de l'Église romaine ? Est-ce que la prétention qu'ont les mêmes chefs encore de régenter l'épiscopat, de lui dicter, de même qu'au clergé inférieur, le rôle qu'il

doit jouer en politique ; est-ce que leur mépris pour le *Syllabus* et les immunités ecclésiastiques compte toujours parmi les choses renfermées dans le programme de l'Eglise romaine ? Enfin, est-ce que *seconder* les desseins pervers des chefs du parti libéral, en leur prêtant un appui efficace, comme le font les adeptes de ce parti, continue toujours de compter parmi les choses renfermées dans le programme de l'Eglise romaine ?

En vérité, M. Sax se montre peu scrupuleux en fait de doctrine ; il innocente une foule de choses, en les mettant gaillardement à la charge de l'Eglise romaine, que cette même Eglise réproouve et condamne. Il devrait assurément consulter sa théologie avec plus d'attention. Il devrait veiller aussi à ne point discréditer le clergé, en accusant à tort une bonne partie de ses membres de partager ses tristes opinions et d'être libéral comme lui. Qu'il apprenne, s'il ne le sait déjà, que le clergé canadien s'est toujours constitué le gardien fidèle et le zélé défenseur des saines doctrines, et qu'il serait prêt à verser son sang pour leur défense. Comment le clergé pourrait-il être pour un parti qui ne cesse de demander sa déchéance et sa ruine et de l'insulter dans ses journaux ?

Non, les libéraux ne sauraient s'appuyer sur une fraction quelque peu notable de notre clergé qui les repousse et les abhorre. Quelques rares individus seulement se sont détachés de ses rangs pour faire cause commune avec eux. Ils sont en si petit nombre qu'on ne les compte pas même par douzaines. Dans toute la province de Québec, c'est tout au plus s'il y en a vingt, y compris M. Sax et ses souffleurs. Il est bien vrai que ces derniers n'ont pas une mince opinion d'eux-mêmes, et qu'ils voient tout le clergé là où ils sont ; mais quelles que soient les hallucinations de leur amour-propre, elles ne détruiront pas l'évidence des faits. On plaint ces quelques individus, victimes du libéralisme, et on les excuse en disant que, dépourvus de gouvernail, ils sont comme forcés de s'abandonner à tout vent de doctrine.

VI

LE PARTI LIBÉRAL, AU CANADA, EST-IL UN PARTI
DE PURE OPPOSITION POLITIQUE, ET DOIT-IL ÊTRE
AUSSI BIEN VU QUE LE PARTI QUI S'EST DIT
LIBÉRAL-CONSERVATEUR ?

M. Sax et ses souffleurs prétendent que le parti, qui se dit libéral, au Canada, n'est qu'un parti de pure opposition politique, et que l'on n'a rien à redouter de lui par conséquent. Libre à ces Messieurs d'avoir la naïveté de croire aux hypocrites protestations du *National*, du *Bien Public*, de l'*Événement* et du *Journal de Québec*, mais, de grâce, qu'ils soient satisfaits de s'être laissés duper eux-mêmes, et qu'ils ne s'évertuent point à faire des prosélytes.

Nul, sans aucun doute, ne saurait être dit libéral par le seul fait qu'il est opposé à un simple mode d'administration ; mais notre parti libéral canadien a des doctrines avouées et bien connues, et ces doctrines sont tout-à-fait identiques à celles que professent les libéraux des autres pays. Il ne peut pas en être autrement, puisqu'il s'est formé à leur école et qu'il continue de répéter leur enseignement.

D'ailleurs, il n'est pas possible d'être libéral en politique, sans l'être de suite en religion. Le libéralisme religieux est né du libéralisme politique, et il en est la conséquence nécessaire : l'un ne va pas sans l'autre. S'il y avait, comme le soutiennent les impies, une politique qui fut indépendante de la religion, je comprendrais qu'on put être libéral en politique, sans que les principes religieux en souffrissent, mais comme cette thèse est fautive et qu'elle est de plus sévèrement condamnée par l'Église, il s'en suit qu'une erreur fondamentale en politique produit nécessairement un contre-coup dans l'ordre religieux.

A cela M. Sax et ses souffleurs m'objectent que les conservateurs se sont dits *libéraux-conservateurs* ; qu'on ne

voyait pas grand mal alors dans cette qualification, et qu'il est ridicule de se cramponner aujourd'hui à ce mot *libéral* et de le couvrir de malédictions, sans faire attention à la chose qu'il désigne.

Je prierai mes savants adversaires de remarquer que c'est justement parce que nous faisons attention aux choses désignées par les mots, que nous réprouvons la signification actuel du mot *libéral* parmi nous, quoique nous jugions qu'il n'y avait rien de reprehensible dans l'ancienne.

La signification présente du mot *libéral*, d'après des faits plus éclatants que la lumière du soleil en plein midi, d'après les nombreux et constants aveux de ceux qui dirigent le parti, comporte conciliation entre la vérité et l'erreur, entre la justice et l'iniquité. C'est par une tolérance mal entendue ; c'est au nom d'une prudence charnelle et toute humaine ; c'est par amour d'une fausse paix qu'on travaille à cette pernicieuse et damnable conciliation. Le *Journal de Québec*, l'*Événement*, le *Bien Public* et le *National* ne cessent de la demander, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre. A leurs yeux, les auteurs de tout le mal au Canada sont les hommes qui affirment les principes catholiques, et qui s'efforcent de leur faire prendre corps dans tous les faits qui se produisent. Aussi, veulent-ils leur fermer la bouche à tout prix et par tous les moyens possibles. A coup sûr, professer un pareil libéralisme, c'est professer l'erreur de ce nom qui a été condamnée à titre d'hérésie. Voilà donc pour nos libéraux actuels.

Quant aux conservateurs qui jadis se sont appelés libéraux, mais qui rejettent aujourd'hui cette qualification, ils ne s'appelaient de ce nom que parce qu'ils réclamaient de nos concitoyens anglais et protestants le libre exercice de leurs droits religieux pour tous les canadiens-français catholiques. Il est ainsi facile de voir, lorsqu'on est de bonne foi, qu'un abîme sépare les conservateurs dits libéraux de nos libéraux actuels : les premiers se disaient

libéraux parcequ'ils revendiquaient nos droits religieux ; les seconds se disent libéraux parcequ'ils sont disposés à sacrifier ces mêmes droits dans le but de jouir des avantages d'une paix et d'une tranquillité trompeuses.

Après la conquête, il semblait que tout était perdu pour nous ; mais nos pères, qui étaient de fiers jouteurs, entrèrent hardiment en lutte avec leurs nouveaux maîtres. Unis comme un seul homme dans les idées conservatrices religieuses, ils défendirent leurs autels, leurs institutions nées du catholicisme, leurs franchises, leurs libertés, en un mot tout ce qui constitue ce que nous appelons aujourd'hui notre nationalité. Héritiers de leur esprit de foi et de leur indomptable énergie, leurs descendants ont continué la lutte ; et, grâce à leurs intelligents et persévérants efforts, nous avons merveilleusement grandi et prospéré ; si bien que tout, jusqu'à ces derniers temps, faisait concevoir la ferme espérance que nous serions bientôt un grand peuple, un peuple appelé à jouer dans l'Amérique du Nord le noble rôle qu'à joué dans l'Europe, la France chrétienne et catholique.

Mais voici que, dans notre course vers de magnifiques destinées, nous sommes malheureusement atteints par le souffle empesté du libéralisme, et de suite nous commençons à languir et à trébucher. Nous qui, il n'y a que quelques années encore, avions tant d'autorité dans les conseils de la nation, nous sommes aujourd'hui, de par le fait des libéraux, méprisés, bernés, foulés aux pieds : on nous dit que nous devrions nous tenir pour grandement honorés d'engraisser et d'enrichir de nos sueurs les grîts et les francs-maçons d'Ontario. Quelle dégringolade depuis que les Morin, les Taché et les Cartier ont cessé de marcher à notre tête !

Nos libéraux, qui ignorent les belles pages de notre héroïque histoire, n'ont plus de foi dans la vitalité de notre nationalité parcequ'ils sont lâches et se sont laissés prendre à de perfides appâts. Ils n'ont pas à vaincre la centième partie des difficultés que leurs devanciers ont eu

à surmonter ; il leur suffit de poursuivre dans une route toute tracée d'avance. Ils s'y refusent cependant, car pour eux l'administration de la chose publique n'est qu'un moyen de servir leurs intérêts propres. Ils sont donc disposés à sacrifier pièce par pièce ce qui a coûté tant de sueurs à nos pères, et ce qui a fait jusqu'ici notre force et notre grandeur, et cela, sous prétexte d'obtenir en retour de grands avantages matériels. C'est un mensonge, bien entendu, car les intérêts matériels, qu'ils favoriseront par ces honteux sacrifices, ne seront pas les intérêts matériels du pays, mais leurs intérêts personnels. Favoriseraient-ils d'ailleurs, par là, ce qu'ils se vantent de favoriser, qu'ils commettraient un crime en le faisant, car sacrifier notre nationalité, c'est sacrifier les grands principes sur lesquels elle repose.

Si M. Sax et ses souffleurs eussent bien réfléchi à tout cela, ils ne se seraient pas tant hâtés de mettre nos libéraux à l'abri de leur savante théologie.

Je dois avouer maintenant qu'en ces dernières années ces conservateurs, harcelés de tous côtés, mais particulièrement par nos libéraux et nos rouges, se sont donné le tort, dans l'espoir de calmer certaines mauvaises passions, de prendre quelque chose de ce libéralisme funeste que nous combattons aujourd'hui. Qu'est-il alors arrivé ? Nous les avons combattus eux aussi à cause de cette faiblesse, et nous les avons si bien combattus qu'ils ont perdu le pouvoir. Ça été un malheur, car nous ne pouvions que tomber de Charybde en Scylla en passant des conservateurs un peu dégénérés aux libéraux purs ; mais, tout de même, cela prouve que nous sommes francs et que les seuls intérêts de la vérité nous touchent, puisque nous avons sacrifié, à cause de leurs accointances avec les libéraux et les rouges, ceux qui avaient bien mérité du pays pendant longtemps et sous de nombreux rapports.

VII

S'IL EST VRAI QUE LE PARTI NATIONAL, C'EST-A-DIRE
LIBÉRAL, N'A RIEN DE COMMUN AVEC LES
DOUTRE, LES DESSAULLES, ETC.

M. Sax, prêtant toujours son nom aux théologiens qui tiennent la plume pour lui, ajoute : « Le parti national n'est pas plus responsable des idées *catholico-libérales* (c'est-à-dire hérétiques) d'un Dessaulles, d'un Doutre, etc., que le parti libéral-conservateur ne se tient responsable des erreurs protestantes ou orangistes d'un J. A. McDonald ou d'un Church. »

Des comparaisons de cette espèce peuvent assurément en imposer aux badauds, mais elles font lever les épaules de pitié aux hommes qui ont un peu de logique et de bon sens. Si M. Sax et ses souffleurs croient ce qu'ils disent qu'ils ne se hasardent plus à se hisser sur le siège épiscopale en l'absence de Mgr. l'Archevêque et à dogmatiser à sa place : ils ont l'esprit trop légèrement lesté pour conserver l'équilibre à cette hauteur.

Avant de leur répondre ici directement, je me permettrai une remarque sur un fait que j'ai déjà touché en passant. Au temps des leçons de M. l'abbé Benjamin Pâquet à l'Université-Laval sur le libéralisme, les Messieurs, que je réfute, ne voulaient pas reconnaître l'existence d'un libéralisme autre que le libéralisme impie. C'était le seul condamné, prétendaient-ils, et M. B. Pâquet donnait ses leçons, puis les publiait sous forme de brochure, tout justement pour démontrer qu'ils avaient raison. Pour le libéralisme soi-disant catholique, ils le regardaient comme une chimère autour de laquelle fesaient grand bruit quelques esprits malades, exagérés et remuants. Mais le Pape ayant dit qu'il y a réellement des catholiques-libéraux, et que ces catholiques, quoique *pieux* d'ailleurs, sont fort dangereux et fort à craindre, il leur faut bien admettre

f

l'existence d'idées catholico-libérales. En daignant ainsi respecter extérieurement la parole du Pape, ils n'en gardent pas moins toutes leurs opinions de jadis. En bons jansénistes qu'ils sont, car on est toujours janséniste lorsqu'on est libéral, ils acceptent le mot, mais rejettent la chose qu'il désigne. Ce qu'ils appelaient autrefois libéralisme impie, ils l'appellent maintenant libéralisme catholique ; au moyen de cet ingénieux procédé, il n'y a pas aujourd'hui pour eux de libéralisme autre que celui qu'ils ont toujours reconnu. Et la preuve, c'est qu'ils appellent CATHOLICO-LIBÉRALES les idées d'un Doutré et d'un Dessaulles ! En voilà, par exemple, des catholiques libéraux que les Doutré et les Dessaulles !!! M. Sax, escorté de tous ses souffleurs, serait fort embarrassé et surtout fort empêché, s'il lui fallait nous montrer ce qu'il y a de catholique dans les impiétés que vomissent ces deux voltairiens.

Les catholiques libéraux ne sont pas ceux qui poussent les choses à l'extrême, comme le font les Doutré et les Dessaulles, ce sont des hommes, *si l'on en croit Pie IX*, qui ont horreur d'une erreur manifeste, mais qui cependant secondent les efforts des impies, en se tenant opiniâtrement attachés à certaines opinions perverses qu'ils restreignent en dedans de certaines limites, et qui ont toutes les apparences de l'orthodoxie. C'est ainsi, par exemple, que, sous prétexte de charité et de paix ; sous prétexte de ne pas produire une irritation, qui éloignerait davantage de la vérité ceux qui la combattent et la persécutent, on ménage l'erreur librement. Les catholiques libéraux, toujours d'après Pie IX, ne professent pas l'impiété, mais *ils prêtent une main amie* à ceux qui la professent.

Maintenant, M. Sax et ses souffleurs se trompent étrangement lorsqu'ils viennent nous dire que le parti libéral ne favorise pas plus les idées révolutionnaires d'un Doutré et d'un Dessaulles, que le parti conservateur ne favorise les erreurs protestantes ou orangistes d'un J. A. McDonald ou d'un Church.

Le parti libéral prête une main amie à ces impies déclarés en acceptant pour chefs des hommes qui partagent la plupart de leurs idées, en les soutenant, en ménageant et laissant passer leurs erreurs dans l'espoir d'en tirer quelques avantages personnels. Il va même jusqu'à fouler aux pieds la justice et la vérité pour les maintenir en position. Les conservateurs, au contraire, en s'alliant à Sir J. A. McDonald et autres, n'ont pas eu pour but de sacrifier quoique ce soit de nos principes religieux au profit des erreurs de ces derniers ; mais seulement de profiter, en notre faveur et en faveur de nos droits religieux, des bonnes dispositions que montraient ces hommes les plus tolérants qu'il soit possible d'en rencontrer dans le Haut-Canada. D'une façon ou d'une autre, il nous faut marcher avec les protestants et les orangistes qu'Ontario députe au parlement ; mais, rien ne nous oblige à prêter main forte aux libéraux qui vivent au milieu de nous.

Tout cela est de la dernière évidence ; mais lorsqu'on a intérêt à ne pas comprendre et à tromper le public au profit du parentage, on tourne le dos à l'évidence, on maltraite la vérité et la justice, en bâtissant des sophismes auxquels un grand nombre de personnes sans défiance se laisseront certainement prendre.

VIII.

ON SE DEMANDE SI LES MANDEMENTS D'ÉVÊQUES ÉTRANGERS OBLIGENT DANS LE DIOCÈSE DE QUÉBEC.

A la question de savoir si les mandements d'évêques étrangers, tels que ceux de N. N. S. S. les évêques de Montréal et de Rimouski, obligent dans le diocèse de Québec, M. Sax, avisé par ses souffleurs, répond, après avoir fait grand étalage de connaissances théologiques

élémentaires, que ces mandements n'obligent pas parce qu'ils traitent, disent-ils, de questions parfaitement libres, et qu'ils ne peuvent renfermer autre chose que de simples conseils.

En vérité, voilà une manière fort leste de répondre et de juger les documents et les actes épiscopaux ; des catholiques libéraux peuvent seuls se permettre un pareil sans gêne. Rien au monde n'a d'autorité que leur parole.

J'ai déjà touché la question qui se présente ici et j'ai rappelé que N. N. S. S. les évêques de Montréal et de Rimouski n'ont pas tant parlé, dans la partie directive de leurs mandements, en leur propre nom qu'au nom de la morale chrétienne, qui est strictement obligatoire pour tous. Il y a, par conséquent, obligation pour tous de suivre les règles de conduite que tracent ces mandements.

M. Sax et ses souffleurs auraient vu ces pièces d'un autre oeil, si, au lieu de prêter l'oreille aux divagations de M. Cauchon, ils eussent écouté les enseignement du saint Pape Nicolas-le-Grand. Consultés par des missionnaires à propos des infidèles qu'ils avaient à convertir, et qui avaient conservé plusieurs vérités au milieu de leurs superstitions, il leur répondit : « Il faut prendre la vérité partout où elle se trouve, car elle a des droits que nul sur la terre ne saurait anéantir. Respectez donc comme parole de Dieu même toutes les vérités qu'ils ont conservées et ne combattez que leurs erreurs. »

Les Messieurs que je réfute sont ici en flagrante contradiction avec eux-mêmes. En effet, n'admettent-ils point qu'il faut traiter avec infiniment de respect les quelques vérités que l'on rencontre dans le fumier des auteurs païens : et, à cause de l'amour qu'ils portent à ces vérités, au moins d'après ce qu'ils disent, ne tiennent-ils pas à ces auteurs plus qu'à leurs entrailles ? S'il en est ainsi, pourquoi ne vénèrent-ils point les mandements des évêques étrangers, au moins à l'égal des classiques.

païens ? Je serais curieux d'entendre leur réponse là-dessus.

C'est, en vérité, une bien triste chose que d'entendre des prêtres qui prétendent aimer la vérité et l'Eglise, se demander, à propos de mandements, qui ne font que rappeler les prescriptions de l'Évangile, si ces mandements obligent ou non, vu qu'ils ont été publiés dans des diocèses étrangers, et conclure pour la négative. O gallicanisme ! quand donc cesseras-tu de nous déchirer les oreilles par tes cris discordants ?

IX

QUEL DOIT ÊTRE UN SERMON SUR LES ÉLECTIONS, D'APRÈS M. SAX.

M. Sax, qui est savant, sage et prudent, termine son très-pauvre écrit par une grande maladresse. Se croyant toujours suppléant de Mgr. l'archevêque, il dicte aux curés ses confrères les instructions qu'ils doivent donner à leurs fidèles en temps d'élection. C'est très-simple et très-court : il n'est pas permis de sortir de cette formule : « *Votez en conscience pour qui vous voudrez.* » — « Je ne vais pas plus loin, ajoute-t-il, parce que mon archevêque me le défend. Si je n'avais pas assez de vertu pour obéir en cela à l'autorité légitime, je n'aurais pas le droit de commander à mes ouailles. »

Tout ce qu'il y a d'édifiant dans ce petit morceau le devient bien davantage, lorsqu'on sait que M. Sax a publié son manifeste pour qu'il arrivât partout le dimanche qui précédait les élections, et que condamnation fut ainsi passée, de par son autorité personnelle et celle de ses souffleurs, sur tout ce qui avait été enseigné jusque-là au sujet des élections par les pasteurs de toutes les paroisses du pays à peu près.

Il n'est pas difficile à M. Sax de faire ici étalage de

sa soumission à l'autorité, lorsqu'en définitive il ne se soumet qu'à lui-même. Cette prétendue soumission lui permet de favoriser bien des choses pour lesquelles il n'a osé jusqu'ici proclamer son amour ! Il se sent libre enfin, et s'en donne à cœur joie. Comme c'est toujours édifiant !

Au risque de contrarier un peu ce bon M. Sax et ses souffleurs, je me permettrai de remarquer que son prône : « *votez en conscience pour qui vous voudrez,* » pourrait bien jeter le désarroi parmi les conclusions pratiques qu'il en tire. C'est très-bien pour un curé de dire à ses paroissiens : « *Votez en conscience,* » mais cela suppose que la conscience a été préalablement éclairée. Si elle ne l'est pas, comme il arrive souvent, et presque toujours même pour un grand nombre de voteurs, il est du devoir du prédicateur en chaire de l'éclairer par de fortes et solides instructions, car il doit procéder en matière politique comme dans toutes les autres matières. Ce qui importe alors, et ce qui importe par dessus tout on peut dire, c'est d'éclairer les consciences sur les principes des partis qui réclament les suffrages des électeurs. Tel est l'enseignement de Pie IX lui même. Or, je ne sais rien de plus propre à diriger les consciences à l'époque actuelle, quand il s'agit d'élections, que d'expliquer et commenter les mandements de nos évêques, quoiqu'en dise M. Cauchon.

De là, il résulte que M. Sax et ses souffleurs sont pris dans leur propre piège. En voulant baillonner les prédicateurs au sujet des élections, ils ont dit, sans nullement s'en douter, tout ce qu'il fallait pour les autoriser à s'étendre beaucoup sur la matière. Puisqu'ils étaient en frais d'énoncer les choses à demi dans leur manifeste, pourquoi n'ont-ils pas songé à biffer les mots *en conscience* de leur formule de prône ? Les maladroits ! C'est ainsi que l'erreur se ment toujours à elle-même.

X

CONCLUSION.

De tout ce qui précède, il résulte que nos libéraux canadiens, comme les libéraux de tous les pays sont ou des libéraux impies ou des libéraux catholiques, et que tous sont condamnés par la suprême autorité du Pape infallible.

Sans doute que, parmi nos libéraux, il se rencontre de fort honnêtes gens, des citoyens honorables et même des catholiques pieux ; mais la présence de ces hommes dans le parti libéral, loin de neutraliser ses tendances désastreuses, n'est propre qu'à leur permettre un développement plus efficace. Faciné par leurs belles qualités, l'on se dit, sans réfléchir davantage, qu'il n'est pas possible que de tels hommes embrassent un mauvais parti, et que le parti qui s'honore de les compter dans son sein soit condamné. Heureusement que Pie IX, qui connaît toutes les ruses de l'ancien serpent et qui sait les déjouer, n'a pas manqué de nous avertir d'être sur nos gardes, et de ne point nous laisser prendre à ce piège. C'est par les doctrines, et non par les hommes seulement, qu'on juge un parti.

Mais voilà que, malgré les avertissements de Pie IX, M. Sax et ses souffleurs s'obstinent à prêcher et à faire des réclames en faveur du libéralisme catholique. Ils se trompent eux-mêmes et ils trompent les autres en appelant de ce nom ce qui doit en porter un tout différent. C'est ainsi, comme on l'a vu, qu'ils appellent libéralisme catholique le libéralisme impie des Doure et des Des-saulles.

M. Sax et ses souffleurs sont des intrigants, roués dans le métier. Ils ont voulu profiter de l'absence de l'archevêque pour gagner le plus de partisans possible à la cause libérale, et cela, au moyen d'un manifeste ou

pullulent les plus graves erreurs sous des apparences d'orthodoxie. Ils n'ont pas craint même d'affirmer que le programme du parti libéral n'est que celui de l'Eglise romaine ; que ce parti a droit à la pleine confiance de tous les canadiens-français et catholiques, et, pour le prouver, ils ont ajouté que le clergé lui-même vogue à toutes voiles sur les eaux du libéralisme.

Puisque ces Messieurs, dans le suprême effort qu'ils ont fait pour réhabiliter le libéralisme catholique, ont dû contredire les paroles de Pie IX et des Pères du Ve Concile de Québec ; puisqu'ils ont été obligés de recourir à la ruse, de fausser la doctrine et les faits, il faut de toute nécessité en conclure que ce libéralisme ne vaut pas le mauvais papier que l'on griffonne en son honneur, et qu'il doit être à jamais répudié par ceux qui tiennent à être de vrais enfants de l'Eglise catholique.

APPENDICE.

Depuis que ce qui précède est écrit, les souffleurs de M. Sax, qui sont aussi les souffleurs de l'*Evénement*, ont publié l'article suivant dans le numéro de ce journal du 30 juillet dernier. Chargé de ce précieux bagage théologique, l'*Evénement* est fier comme l'âne qui porte des reliques.

TÉMOIGNAGES IMPOSANTS ET PREUVES IRRÉCUSABLES.

Dès le commencement de la campagne électorale, la presse conservatrice a cherché à transporter la lutte sur le terrain religieux. Elle a soutenu, elle soutient encore que le parti libéral est réprouvé par l'Eglise et, qu'en réalité, il ne diffère pas essentiellement de ces partis détestables qui, en Europe, font une guerre ouverte ou sourde, à la religion. Cette accusation est manifestement injuste et fautive ; elle a été bien des fois repoussée. Nous voulons aujourd'hui achever de la réfuter et de l'écraser à l'aide des témoignages les plus imposants, de preuves irrécusables. Les autorités que nous invoquerons sont les plus hautes, et leur déposition en notre faveur sera accablante pour nos adversaires.

Un des membres les plus éclairés de notre clergé, un homme dont la vertu aurait été remarquée dans tous les temps et dont la science ferait honneur à n'importe quel pays, M. le Grand-Vicaire Raymond, de St. Hyacinthe, a prononcé et publié en 1873 une conférence qui a fait sensation à l'époque et dans laquelle il déclarait :

Il n'y a actuellement parmi nous aucun journal irrégulier ; certaines feuilles qui ont, je ne dis pas affiché pleinement l'impiété, mais fait des tentatives pour affaiblir le respect et la soumission à l'Eglise, n'ont pu vivre longtemps au milieu de cette atmosphère de foi catholique.

que dans laquelle respire notre population... Non, nulle des doctrines que l'Église a repoussées n'a de défenseur avoué en notre pays. Ici, il n'y a pas de libéralisme dans le sens condamné par le vicaire du Christ, car il ne s'agit pas évidemment du libéralisme politique.

Rien n'était plus vrai alors, rien n'est plus vrai aujourd'hui que cette déclaration plus glorieuse pour le Bas-Canada qu'aucun témoignage de grandeur humaine. Elle fut cependant contestée par le *Nouveau-Monde* et autres journaux de la même école qui soutinrent qu'il y avait ici du libéralisme dans le sens condamné par le *Vicaire du Christ* non-seulement parmi les libéraux, mais surtout parmi les conservateurs !

Justement froissé par ces contradictions, l'abbé Raymond en appela à Rome, et son sentiment y reçut pleine confirmation. Dans le pays les témoignages ne lui manquèrent pas non plus. Nous allons en citer quelques-uns.

Mgr. l'Archevêque de Québec.—Ce discours rend à l'intégrité de la foi catholique, dans toutes les classes de notre société, un hommage qui nous paraît devoir tourner à l'honneur de notre pays et surtout à la gloire de la religion.

Mgr. de St. Hyacinthe.—Il importe à l'honneur de notre pays et de notre religion que l'on entende répéter de plus en plus que, comme vous l'affirmez, toutes les classes de notre société sont soumise à l'enseignement de l'Église. *C'est une protestation qui ne peut s'élever avec trop de retentissement contre certains dénigrements de notre foi canadienne, tant de fois répétés depuis quelque temps et que l'on ne saurait vraiment trop déplorer.*

Mgr. de Rimouski.—Quant aux quelques pages qui terminent cette lecture, vous y avez, selon moi, rendu justice à l'esprit de foi sincère et inébranlable qui anime, en général, notre population. Que nous sommes heureux de voir les fidèles que nous dirigeons dans ces sentiments d'humble soumission à la doctrine et à toutes les

décisions de l'église ! C'est une gloire pour notre pays que bien d'autres contrées nous envient.....

Nos hommes d'état en particulier, c'est une justice à leur rendre, sont des mieux disposés à accueillir les demandes ou les réclamations de l'Episcopat avec une déférence et une bieuveillance qui ne se manifestent plus guère ailleurs.

L'on peut dire que leur concours nous est assuré en toutes circonstances, bien entendu dans les limites du possible ; car nous ne devons jamais perdre de vue, comme vous en faites la remarque si à propos, dans quelle position toute spéciale, quelquefois délicate et difficile, nous nous trouvons en Canada.

Vue juste et équitable exprimée par un prélat qui, sans être indifférent aux droits de l'Eglise, ne méconnaît pas les exigences de la politique. Continuons la citation :

Quant aux journaux et autres publications périodiques, il me semble, autant que je puis le savoir, que vous avez raison de reconnaître un bon esprit chez la plupart des écrivains. S'il leur arrive de se tromper de temps à autre ; c'est à leur insu et avec la disposition sincère de se rétracter aussitôt que le véritable enseignement de l'église leur sera exposé.

M. le Grand-Vicaire Cazeau.—J'ai beaucoup admiré les pages par lesquelles vous terminez votre discours, et *j'adhère de toute mon âme à l'idée si juste dont elles sont empreintes.....*

J'ai donc été heureux, comme prêtre et comme canadien, de voir un homme de votre caractère et de votre position, rendre à mes compatriotes un hommage que je crois justement mérité.

M. le Grand-Vicaire Cazeau termine sa lettre par des paroles qui répondent si bien à la situation actuelle et aux sentiments exprimés ici même au sujet de l'attitude du clergé qu'on les croirait écrites d'aujourd'hui.

Par votre éloquent appel à la justice, à la modération,

à la vérité et à la prudence, vous rendez un véritable service à la religion et vous faites en même temps acte de bon citoyen ; car le pays aurait tout à perdre et rien à gagner, si ce système de dénigrement devait continuer. Le clergé de tout temps si uni, et par conséquent si fort pour le bien, ne tarderait pas à voir s'affaiblir, sinon se détruire tout à fait cette influence salutaire qui, à toutes les époques, lui a permis de rendre tant de services à la religion et au pays.

Passons maintenant aux laïques :

Lieutenant-Gouverneur Caron.—Je suis convaincu et j'affirme que l'orthodoxie est générale parmi nous.

Hon. M. Chauveau.—Ce que vous dites des dispositions de notre population à se soumettre aux décisions de l'Eglise est tellement évident que je ne puis comprendre comment on a pu vous attaquer sur ce point. Ce qui se passe ici montre une disposition chez les hommes publics à laisser toute liberté à l'Eglise dans son organisation et dans ses rapports avec l'Etat, disposition qui n'existe à ce degré dans aucun pays européen.

Hon. M. Ouimet.—Je vous remercie de la bienveillance que vous avez bien voulu me témoigner en me faisant parvenir un exemplaire de ce travail si important, si beau et surtout si vrai. Le paragraphe 17 est exactement la peinture fidèle, le tableau mis au jour des pensées et des dispositions des hommes publics dans notre pays, qui ont le bonheur d'appartenir et de pratiquer la religion catholique. J'affirme avec vous que nos législateurs catholiques ne consentiront jamais à concourir à la passation de lois qui seraient, en quoique ce soit, contraires aux droits de l'Eglise, ou nuisibles à ses intérêts.....

Après ces témoignages si imposants et si unanimes qui venaient confirmer sa déclaration qu'*ici il n'y a pas de libéralisme dans le sens condamné par le Vicaire du Christ*, le Grand-Vicaire Raymond avait bien droit de a réitérer et de dire :

Assurément, je n'ai pu prétendre qu'il n'y a ici, en

dehors de la population protestante, aucun adversaire des enseignements catholiques, j'ai formellement exprimé le contraire. Mais j'ai ajouté que les hommes animés d'un esprit hostile à l'autorité et aux droits de l'Église sont peu nombreux parmi nous, qu'on ne les compte pas parmi les catholiques, et qu'il n'y a actuellement aucun journal irrégulier qui soit l'organe de leurs pensées.

A notre tour, nous appuyant sur cet ensemble de témoignages, nous avons droit de dire que lorsque les journaux conservateurs prétendent que notre parti est condamné par l'Église, ils reçoivent un éclatant démenti des prélats dont nous venons de citer l'opinion et jusque de leurs propres chefs. L'accusation lancée contre nous n'est qu'une affaire d'élection, et eux-mêmes devraient aujourd'hui s'efforcer de la faire oublier, car elle ne fait honneur ni à leur bonne foi, ni à leur courage.

A quoi, en définitive, se réduit cet article ? A ceci, ni plus ni moins : on cite M. le G. V. Raymond qui disait il y a déjà près de trois ans, qu'il n'y a pas au Canada de libéralisme dans le sens condamné par le Vicaire du Christ, et qui, pour le prouver, faisait voir qu'à cette époque les doctrines impies et formellement repoussées par l'Église n'avaient pas ou n'avaient que très-peu de représentants avoués parmi nous ; on cite, en outre, les témoignages qui ont appuyé cette assertion, puis on conclut de tout cela que notre parti libéral actuel n'est pas sous le coup des censures du chef de l'Église.

Cette conclusion suppose qu'il n'y a de libéraux condamnés que ceux dont parle M. le G. V. Raymond, c'est-à-dire les hommes qui se montrent ouvertement *irréguliers, impies, partisans, opiniâtres d'erreurs manifestes, rebelles à l'autorité de l'Église*, etc. S'il en était ainsi les Messieurs, qui dogmatisent dans l'*Événement*, auraient certainement raison ; mais comme ce n'est pas le cas, et que d'autres libéraux, des libéraux beaucoup plus modérés, des libéraux tels que nous en avons ici à foison sont aussi expressément condamnés par le chef suprême

de l'Eglise, il en résulte que la conclusion de ces Messieurs n'en est plus une, et que, loin d'avoir quelque valeur, elle devient ridicule.

Rien de plus facile que de le faire voir. Parmi les libéraux que Pie IX a condamnés, et condamnés comme les plus dangereux, se trouvent ces catholiques pieux qui, pleins de complaisance pour leur sens propre, interprètent largement les enseignements apostoliques, afin de les faire concorder à peu près avec leurs sentiments personnels ; qui ne haïssent pas l'Eglise, mais qui faisant profession d'amour et de respect pour elle, semblent consacrer à sa défense leurs talents et leurs travaux, quoiqu'ils pervertissent néanmoins sa doctrine et son esprit, en caressant les opinions soi-disant libérales ; qui, sous le voile spécieux du zèle et de la charité, prêtent une main amie aux entreprises des pervers ; qui, enfin, rejettent avec horreur toute erreur manifeste, mais qui, par amour d'une fausse conciliation, favorisent de très pernicieuses opinions.

Voilà comment Pie IX, dans plusieurs occasions solennelles, a caractérisé les catholiques libéraux, qu'il nomme expressément, afin qu'on ne se méprenne pas. Lorsqu'il a condamné la proposition qui dit que le Pontife romain peut et doit se RÉCONCILIER et TRANSIGER avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne, on a feint de ne pas voir toute la portée de cette condamnation, et l'on a prétendu que le seul libéralisme impie était réprouvé ; il a parlé trop clairement depuis lors pour qu'on puissent, en sûreté de conscience, persister dans cette manière de voir.

Si les souffleurs de M. Sax, qui inspirent aujourd'hui l'Événement, eussent consulté les brefs où Pie IX s'occupe spécialement du libéralisme catholique, au lieu de nous citer à tort et à travers, comme témoignages importants et comme preuves irrécusables dans la matière, les dires de M. le lieutenant-gouverneur Caron, de l'ex-premier ministre Ouinet et de l'honorable Chauveau, ils au-

raient peut-être hésité à écrire dans le sens que l'on sait. Ils auraient vu, à moins d'être aveugles inguérissables, que le libéralisme catholique, tel que décrit par le Pape infallible, n'est pas autre chose qu'un moyen par lequel on cherche à ménager l'erreur et le mal, à ne point les contrecarrer ouvertement, à leur laisser la faculté de se produire sans éprouver de vives contradictions et à ne déranger leurs affaires que le moins possible; ce moyen peut consister, et de fait il consiste souvent, dans le silence ou dans une simple abstention. Ils auraient vu encore que le libéralisme catholique pousse à ménager l'erreur, quoiqu'on ne la professe pas soi-même; à lui opposer, de même qu'au mal, une résistance qui ne l'irrite point et ne lui fasse point jeter les hauts cris; à laisser à l'un et à l'autre la liberté d'action qu'ils réclament, afin de travailler comme ils l'entendent. Ils auraient vu enfin, que le très-grand nombre de ceux qui se disent libéraux parmi nous, ne s'appellent de ce nom que parce qu'ils professent, comme je l'ai clairement démontré, ce modérantisme, ce libéralisme mitigé ou soi-disant catholique que le Pape réprouve, et que conséquemment ces libéraux sont condamnés comme tous les autres.

Singulière idée de ces Messieurs, en vérité, que de s'opiniâtrer toujours à dire et à écrire qu'il faut être des Doure et des Dessalles pour être des catholiques libéraux! Ignorent-ils donc que les catholiques-libéraux, qui se nomment Dupanloup, Montalembert et de Falloux, ne sont ni des impies, ni des ennemis de l'Église, mais bien ces *catholiques pieux, honnêtes, dont la religion et l'autorité attirent très-facilement à eux les esprits, et les inclinent à des opinions très-pernicieuses*? S'il le savent, pourquoi essaient-ils de donner le change sur la nature du libéralisme catholique?

Je m'étonne toujours que les mêmes Messieurs, qui font ostentation d'un si grand zèle en faveur des pures doctrines de l'Église romaine, n'invoquent jamais les paroles de Pie IX, lorsqu'ils ont à traiter du libéralisme

catholique, et qu'ils laissent constamment de côté ces oracles de l'infaillibilité pour leur préférer les prétendus *témoignages imposants* et les *preuves irrécusables*, tirés des dires de M. le lieutenant-gouverneur Caron, de l'ex-premier ministre Ouimet et de l'honorable Chauveau. Quelque respectables que soient ces hommes, où est leur autorité en fait de doctrine ? On nous les donne aujourd'hui comme témoins *imposants et irrécusables*, et hier l'on s'évertuait, au nom de la théologie, à amoindrir l'autorité enseignante de N. N. S. S. les évêques de Montréal et de Rimouski ! Il serait difficile de dire qui est le plus maltraité ici, ou de la logique ou du sens chrétien et catholique.

Il y a quelque chose que je ne m'explique point dans la conduite des hardis souffleurs de M. Sax et de l'*Événement*, et ce quelque chose me paraît fort louche : on dirait qu'ils n'attribuent aucune valeur aux paroles du Pape et que même ils les méprisent. Ne les a-t-on pas entendus, en effet, protester au nom de la *pudeur* contre un écrit qui n'avait d'autre tort que de citer les brefs de Pie IX contre le libéralisme catholique, et cela, sous prétexte que l'auteur de cet écrit était *Luigi*, collaborateur du *Franc-Parleur* ? Il me semble, à moi, que les paroles du Pape sont toujours infiniment respectables, fussent-elles citées par un Chinois ou un Turc. N'a-t-on pas vu les mêmes Messieurs encore ne s'accrocher au Ve Concile de Québec, citant les paroles de Pie IX qui dépeignent et condamnent le libéralisme catholique, que pour tronquer ce qui est dit à ce sujet et donner à croire à leurs lecteurs, contrairement aux enseignements de ce grand Pape, que le libéralisme catholique n'est autre que le libéralisme impie ? Il y a évidemment chez eux manque d'intelligence ou manque de bonne foi, et dans l'un ou l'autre cas ils ne sont guère recommandables.

Au risque de leur déplaire, je leur remettrai de nouveau sous les yeux les divers brefs de Pie IX qui ont trait au libéralisme catholique et qui le condamnent.

S'ils se donnent la peine de les lire attentivement et de les méditer, ils en retireront plus de profit qu'à retourner en tous sens les *irrécusables* et *imposants témoignages* de MM. Caron, Ouimet et Chauveau.

« Des opinions équivoques et captieuses, écrivait Pie IX aux rédacteurs du *Catholique*, le 4 novembre 1868, ont été introduites il y a longtemps par une fausse philosophie et propagées par les charmes trompeurs de la liberté. Répandues davantage et fortifiées par une suite continuelle d'événements désordonnés, elles n'ont pas seulement ouvert à l'impiété et à la révolte une large voie, mais, ce qui n'est peut-être pas moins affligeant, elles ont envahi aussi *un grand nombre d'ESPRIT PIEUX*.... Ils savent cependant que ces opinions ont été souvent réprochées par nos prédécesseurs et frappées par Nous d'une condamnation plus claire encore ; mais, *pleins de complaisance pour leur sens propre*, ils estiment que les enseignements apostoliques *sont susceptibles d'une plus large interprétation*, et jugeant que ces opinions, *restreintes à des limites déterminées, ne répugnent nullement à la saine doctrine*, ils proclament encore *qu'en soi elles sont inoffensives*, qu'elles sont même utiles. »

On dirait vraiment ici que Pie IX a voulu nous mettre d'avance en garde contre ceux qui tenteraient de nous présenter le parti libéral comme tout-à-fait inoffensif, même comme dévoué à toutes les saintes causes.

Le 8 mai 1873, Pie IX adressait à M. de Cannart d'Hamale, président de la Fédération des Cercles Catholiques en Belgique, un bref dans lequel on lisait :

Ce que nous louons le plus dans cette entreprise pleine de piété, c'est que vous êtes, dit-on, remplis d'aversion pour les principes *catholiques-libéraux* que vous tâchez d'effacer des intelligences, autant qu'il est en votre pouvoir. Ceux qui sont imbus de ces principes *font profession*, il est vrai, *d'amour et de respect pour l'Église et semblent consacrer à sa défense leurs talents et leurs travaux* ; mais ils s'efforcent néanmoins de *pervertir sa*

doctrine et son esprit... Cette erreur, pleine d'embûches, est plus dangereuse qu'une inimitié ouverte, parcequ'elle se recouvre du voile spécieux du zèle de la charité. »

MM. les souffleurs de M. Sax et de l'*Erènement*, doivent comprendre ici que les catholiques libéraux n'ont pas, comme les Doutre et les Dessaulles, le cuir durci par l'impiété et l'irréligion ; que ce sont, au contraire, des hommes qui, comme les adeptes de notre parti libéral, prétendent que le vrai zèle, la vraie charité, le véritable amour pour l'Eglise, demandent que l'on compose avec les ennemis de cette sainte mère, qu'on leur fasse quelques concessions sur les principes, afin de ne pas trop les irriter, et de courir ainsi risque de tout perdre pour avoir voulu trop gagner.

Le 28 Juillet 1873, Pie IX disait dans un autre bref adressé à Mgr. l'évêque de Quimper :

« Les membres des associations catholiques pourraient trouver *une voie glissante vers l'erreur*, dans ces opinions *soi-disant libérales, qui sont accueillies par beaucoup de catholiques, honnêtes d'ailleurs et pieux*, dont par conséquent *la religion et l'autorité* peuvent très-facilement attirer à eux les esprits et les incliner vers des *opinions très-pernicieuses*. Avertissez donc, vénérable frère, les membres de l'association catholique que, dans les *occasions nombreuses* où nous avons repris les sectateurs des opinions libérales, *nous n'avons pas eu en vue CEUX QUI HAISSENT l'Eglise, et qu'il eut été inutile de désigner, MAIS BIEN CEUX QUE NOUS VENONS DE SIGNALER...* »

Ainsi donc, voilà qui est bien clair et qui détruit à tout jamais les idées de M. Sax et de ses souffleurs sur les libéraux catholiques. Ces libéraux, il ne faut pas les chercher parmi les impies, ni parmi les ennemis de l'Eglise, mais parmi ces catholiques que leur piété et leurs vertus rendent recommandables, et qui donnent par là une haute autorité aux opinions pernicieuses qu'ils nourrissent. Ah ! les catholiques libéraux, ils sont bien

plus nombreux qu'on ne le croit, et ils constituent pour l'Église la plus terrible épreuve qu'elle ait jamais subie. Qu'on ose soutenir, après cela, que notre parti libéral, qui est disposé à faire des sacrifices à peu près sur tout pour maintenir ses chefs au pouvoir et régner avec eux, pour favoriser quelques vils intérêts du moment et pour se débarrasser de l'ennui de livrer de rudes combats en faveur de la justice et de la vérité, comme dans les questions de Manitoba et des écoles du Nouveau-Brunswick, qu'on ose dire qu'il n'est pas condamné par le Chef infallible de l'Église !

Avec quelle clarté encore le vigilant Pontife dévoile les subterfuges des catholiques libéraux dans son bref au comité catholique d'Orléans, le 9 juin de la même année 1873 !

Bien que vous deviez combattre l'impiété, dit-il, cependant *vous en avez moins à redouter* peut-être que d'un GROUPE AMI, composé d'hommes imbus de cette doctrine équivoque, laquelle, tout en repoussant les conséquences extrêmes des erreurs, en retient et en nourrit OBSTINÉMENT le premier germe, et, ne voulant pas embrasser la vérité toute entière, n'osant pas non plus la rejeter tout entière, s'efforce, par des interprétations, de faire concorder à peu près la doctrine de l'Église avec ses propres sentiments,

Orléans est le boulevard du libéralisme catholique et Pie IX parle en conséquence. Quels sont ceux qui forment partie de ce groupe ami qu'il nous signale, sinon Mgr. Dupanloup, de Falloux, de Broglie et toute la boutique du *Correspondant*. Or, ce groupe ami, dont on doit tant se défier, a de nombreux admirateurs et de nombreux partisans au Canada, parmi lesquels comptent les souffleurs de M. Sax et de l'*Événement*. Qu'il suffise de se rappeler encore une fois que ce journal, entr'autres, a reproduit avec de très-grands éloges le manifeste libéral et hérétique du *Correspondant*, et que depuis lors il s'est donné la triste mission de faire prévaloir au

milieu de nous les principes de ce manifeste. Il vient d'en donner une preuve éclatante, car que fait-il de ce temps-ci, à l'aide de ses braves amis ? *Il s'efforce, comme on le pratique à Orléans, par des interprétations, de faire concorder à peu près la doctrine de l'Eglise avec ses propres sentiments.* Chaque quinzaine au moins, il délivre un petit *paquet* libéral à ses lecteurs.

Contrairement aux souffleurs de l'*Evénement*, je conclurais, pour être d'accord avec le bon sens et l'enseignement catholique, que le parti libéral canadien professe très-certainement un libéralisme que l'Eglise réproouve et condamne, et que ceux qui de bonne foi sont demeurés jusqu'ici dans les rangs de ce parti, doivent rompre entièrement avec lui, s'ils veulent être en sûreté de conscience.

Quand il s'agit de la vérité et de la justice, il n'y a pas à transiger, ni de moyen terme à prendre, encore moins de sacrifices à faire à leurs dépens, selon que le pratique notre parti libéral ; mais il faut remplir vaillamment tout son devoir, dut-on se jeter par cette conduite dans les plus terribles impasses. Il faut savoir imiter, entr'autres modèles, un Don Carlos qui affronte tous les travaux et tous les périls pour rendre l'Espagne à elle-même et à son Dieu ; un Comte de Chambord, qui préfère l'exil et l'oubli aux splendeurs d'un trône acheté au prix de concessions qui compromettraient les vrais principes ; un Louis Veillot, qui sait affirmer et défendre la vérité, de même que combattre pour la justice, dut-il par là déchaîner contre lui toutes les haines et toutes les persécutions, se faire incarcérer comme coupable et perdre tout le fruit de ses longs labeurs.

Les vrais catholiques, les catholiques tout court, pour tout dire en un mot, sont de la race des martyrs : ils regardent leurs intérêts, leur repos, leurs biens, leur vie même, comme moins que rien en comparaison d'un iota de cette vérité que Jésus-Christ nous a acquise au prix de son sang et dont il nous a confié le dépôt sacré.

Le nombre de ces vrais et vaillants catholiques est moins considérables au Canada que ne voudraient le donner à croire les souffleurs de l'*Evénement*, en s'appuyant sur la lecture de M. le G. V. Raymond, laquelle, disent-ils, a été pleinement approuvée à Rome.

A propos de cette assertion, rappelons-nous que les contradicteurs de M. le G. V. Raymond ne lui ont jamais reproché d'avoir commis des erreurs doctrinales dans sa lecture; s'ils ont élevé la voix, ça été pour lui faire remarquer qu'il commettait *une erreur de fait*, en ne disant rien des libéraux catholiques qui pourtant étaient assez nombreux parmi nous à cette époque.

M. le G.-V. Raymond, ainsi contredit, à propos de la *simple existence d'un fait*, soumit sa lecture au jugement de Rome, qui ne s'est aucunement prononcé sur le point en litige, savoir si les libéraux étaient aussi peu nombreux au Canada que l'affirmait M. Raymond. Pour se prononcer sur ce point, il eut évidemment fallu qu'il instituât une enquête, et c'est ce qui n'a pas eu lieu. Elle s'est contentée de déclarer, ce que tous avaient reconnu d'avance, même les plus chauds contradicteurs de M. Raymond, que cette lecture était exempte d'erreurs doctrinales.

Comme il est facile de le voir, il n'y a absolument rien dans cette déclaration qui se rapporte à la question actuelle; pourquoi donc en parler? Les souffleurs de l'*Evénement* ont voulu jeter par là de la poudre aux yeux de leurs lecteurs, et les emmener à conclure faussement que Rome avait décidé qu'il n'y a pas parmi nous de libéralisme qu'elle condamne. C'est tout uniment une simplicité de premier ordre devant laquelle ils n'ont pas reculé, dans l'espoir d'en tirer bon parti au profit de l'erreur qu'ils affectionnent.

Quant aux prélats qui ont favorablement jugé la lecture de M. Raymond, ils n'ont fait que constater avec lui que le libéralisme impie comptait alors peu de parti-

sans au Canada. Ils n'ont pas jugé opportun de parler du libéralisme catholique dont l'auteur ne s'était pas lui-même occupé : ils ont apprécié la lecture telle qu'elle était, et non pas telle qu'elle aurait pu être, si l'auteur s'était tracé un autre cadre.

A PESTE LIBERALI, LIBERA, DOMINE!!!